

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 14 FEVRIER 2020**

Date de la convocation : 7 Février 2020

### **L'ordre du jour est le suivant :**

- Suivi des travaux et projets en cours
- Antenne-relais de téléphonie mobile
- Devis
- Elections municipales 2020 : permanences du bureau de vote
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, ROYER Stéphanie, SPENNATO Fabienne

Excusés : BOBINEAU Marinette, BONNEAU Stéphane ayant donné pouvoir à TOUTAIN Evelyne

Absent : BELOUIN Jacky

Secrétaire de séance : COLAS René-Louis

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

### **1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

• **Bâtiment destiné à recevoir un cabinet de soin, un commerce et une MAM :**  
Monsieur le Maire fait le bilan de la réunion du 4 février dernier en présence de l'architecte, M. Thibault-Pochon et l'entreprise de démolition Charrier. Les travaux de démolition débuteront courant mars, pour une durée d'une quinzaine de jours. La sécurisation du site initialement prévue par la commune, sera finalement mise en place par l'entreprise Charrier. La réunion s'est poursuivie avec l'ensemble des élus pour réfléchir sur la finalité du bâtiment : le cabinet médical est toujours d'actualité. A ce sujet, la question des nuisances sonores de la chaufferie a été soulevée ; afin de réduire au maximum le bruit de la ventilation, il a été proposé d'installer la pompe en hauteur sur un système de « toit terrasse ».

Pour les locaux destinés à la MAM et au commerce, Monsieur le Maire rappelle qu'il a été proposé de mettre ce bâtiment en clos couvert c'est-à-dire avec les ouvertures, mais sans aménagement intérieur, en attendant une proposition. Les cloisons seront mises en fonction du projet. Monsieur le Maire fait savoir qu'un changement de taille de la porte d'entrée (donnant sur Chemin des Doves) va être fait afin d'avoir une ouverture plus large et plus accueillante si cela devenait un bureau ou un point d'informations touristiques. Enfin, l'étage serait conservé avec un double circuit d'arrivée d'eau. Pour ces deux locaux, Monsieur le Maire annonce que le chauffage sera déplacé par rapport à ce qui était prévu.

Pour terminer, Monsieur le Maire informe les élus que le plan final du cabinet médical sera proposé aux médecins afin de voir les derniers détails.

Une prochaine rencontre avec l'architecte est prévue courant mars pour lancer l'appel d'offres.

- **Aménagement gloriette :** Monsieur le Maire s'est entretenu avec l'entreprise Maxi'Métal en présence de certains membres de la commission environnement pour terminer l'aménagement de la gloriette (Résidence du Levant). Monsieur le Maire présente le devis pour 6 garde-corps d'un montant de 1 773.50€ pose comprise.

Tous les élus valident ce devis.

Monsieur le Maire présente un autre devis (à titre informatif) de Maxi'Métal pour des travaux à long terme de l'aménagement de la future terrasse de la salle Jean-Louis RIPAUD : montant de 2 cadres aciers à poser dans la végétation : 648€ TTC. Monsieur le Maire précise que lorsque les travaux de démolition débiteront dans le centre bourg, l'entreprise Charrier commencera le terrassement de celle-ci.

- **Travaux Salle Jean-Louis RIPAUD :** Monsieur le Maire fait part de petits travaux de rafraîchissement réalisés par les employés communaux au niveau du bar, de l'entrée et des sanitaires.

- **Rue des Juifs :** Monsieur le Maire n'a pas de retour du devis signé pour la réfection de la rue, mais n'est pas inquiet car la météo est peu favorable pour les travaux.

- **Route du Lac :** Monsieur le Maire s'est aperçu, lors d'une rencontre avec les propriétaires du futur restaurant « Les 3 Cocottes », qu'une chicane pourrait être installée au niveau du restaurant afin de faire ralentir les véhicules.

## **2 – ANTENNE-RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE**

Monsieur le Maire rapporte les conclusions de son entrevue avec les commerciaux de la société SNEF qui souhaite, au nom de Bouygues Télécom, installer une antenne avec les 3 opérateurs afin de combler les zones blanches. Après plusieurs négociations et changements, une parcelle vers Les Bouronnières serait retenue pour implanter l'antenne ; Monsieur le Maire regrette l'impact visuel important. Tous les élus demandent une information publique auprès des habitants avant de se prononcer.

### **3 – DEVIS**

Monsieur le Maire présente des devis pour des travaux de réfection de la toiture de l'église. Deux entreprises ont répondu à la demande urgente pour des devis : Maçonnerie Royer (travaux de remaniement de couverture pour combler les fuites pour 2 911,32€ HT soit 3 493,58€ TTC) et l'entreprise Metay-Phelippeau (avec un remaniement complet des tuiles de l'église pour 9 083,94€ TTC).

Lors de la précédente réunion de conseil, Monsieur le Maire avait évoqué la possible subvention par le département pour des travaux concernant des bâtiments de culte. Après vérification, la participation du département est possible à hauteur de 10 à 40% pour un montant minimum des travaux de 300 000€.

En conclusion, les membres du conseil demandent de faire des devis des 3 entreprises consultées pour la réfection totale de la toiture.

### **4 – ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 : PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE**

Monsieur le Maire fait compléter le tableau des permanences des élections municipales : tous les élus sont positionnés.

Monsieur le Maire rappelle que le dépouillement aura lieu à 18h.

### **5 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **SyDEV** : Monsieur le Maire fait part de la proposition du SyDEV de changer une lampe au village du Nay par un modèle de récupération pour 110€.

- **SARL Rivasseau** : Monsieur le Maire rapporte le bilan des achats durant la vente aux enchères des biens de la SARL. La Municipalité a fait l'acquisition d'un piano de cuisson pour mettre dans la cantine car dispose de 4 feux au lieu de 2 actuellement, d'un plan de travail, de vaisselle de table, de percolateurs, de 2 trépieds à gaz, de dessertes et d'un ensemble réfrigérateur / micro-ondes (pour la salle des fêtes de la mairie). Montant total des achats : 2 175€ + 312 € pour les frais de commissaires (soit un total de 2 487€).

- **Route du Lac** : Monsieur le Maire informe les élus que des bandes réfléchissantes fournies par le Département vont être installées dans le virage.

- **Salon de coiffure et cabinet dentaire** : Monsieur le Maire fait remarquer l'état de la façade du salon et du cabinet dentaire. M. Thibault-Pochon, architecte, va faire estimer un changement de matériaux pour remplacer le bois.

- **Ecole** : Monsieur le Maire informe que le « permis à point » est entrée en exercice à la cantine scolaire et fait lecture d'une lettre d'un parent d'élève mécontent de ce permis. M. GORALCZYK fait lecture de la réponse qui lui sera envoyée.

- **Travaux de voirie :** Monsieur le Maire annonce des travaux de busage sur Route Touristique (inondée lors des dernières précipitations) ainsi que sur la Route du Zoo.

- **Réunions des Maires :** Monsieur le Maire rapporte les conclusions d'une réunion entre Maires du secteur tenue ce jour où plusieurs thèmes étaient évoqués : bâti, sport, santé scolaire, culture, biodiversité... La majorité des maires était favorable pour conserver certaines compétences comme le bâti et la culture et que d'autres points seraient de la compétence de l'État (sport, santé scolaire et biodiversité).

La séance est levée à 22h30.

### **MEMBRES PRÉSENTS**

BOBINEAU Joël :

GORALCZYK Henri :

TOUTAIN Evelyne :

SABOURAUD Damien :

ALLETRU Sonia :

AUGUIN Denise :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

ROYER Stéphanie :

SPENNATO Fabienne :